

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =  
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

**Band:** 26 (1928)

**Heft:** 5

  

**Artikel:** Cours d'introduction : pour l'application de la méthode des coordonnées  
polaires, avec mesure optique des distances

**Autor:** Roesgen, C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190791>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ergibt sich eine ganz gefällige, leichte Abrundung, wenn man in gleichem Abstand vor und hinter dem Bruchpunkt je ein Markenpaar setzt, im letzteren selbst aber keines. Während man in diesem Falle die Abstände je etwa 10 m wählen wird, setzt man sie bei etwas stärkerem Bruch etwa 15 m und außerdem noch ein Paar in der Bogenmitte.

Auch bei Ausmündungen in andere Straßen und Wege sollten die Marksteine immer um gleich viel vom Schnittpunkt der beiden Straßengrenzl意思 in denselben abstehen, wenn man nicht ein Polygon mit drei oder fünf Steinen nach unserem Verfahren abstecken will.

Damit sind die häufigsten Fälle für die Anwendung dieser Absteckungsregeln erschöpft und man wird wohl einsehen, daß der Bereich ein ziemlich großer ist. Vor fast 30 Jahren habe ich die vielen Kurven mit Radien bis zu 50 m herunter sogar für eine Rollbahn nur nach diesem Verfahren abgesteckt und nachher mit ziemlich großer Geschwindigkeit befahren, d. h. also diese Absteckung hat sich praktisch bewährt.

---

## Schweizerischer Geometerverein.

### 24. Hauptversammlung in Solothurn.

*Sonntag*, den 13. Mai 1928.

Bezüglich des Vortrages von Herrn Prof. Bäschlin: „Meine Reise durch Kurdistan“ mußte eine Aenderung im Lokal vorgenommen werden.

Der Vortrag findet nun statt *Sonntag*, den 13. Mai, 10 Uhr 45 im Kino „Zunft z. Schützen“ (Nähe Hotel Krone) und *nicht* in der Aula des Hermessschulhauses.

Wir erwarten einen glänzenden Besuch der Versammlung. Auf nach Solothurn!

*Sektion Aargau-Basel-Solothurn.*

---

## Cours d'introduction

pour l'application de la méthode des coordonnées polaires, avec mesure optique des distances.

*Renens*, 16/17 mars 1928.

La Direction du cadastre du canton de Vaud a eu l'excellente idée d'organiser, sous les auspices de Monsieur J. Baltensperger, Inspecteur fédéral du cadastre, un cours d'introduction pour l'application de la méthode des coordonnées polaires, avec mesure optique des distances. Le but de ce cours était de familiariser, tant les géomètres cantonaux que les géomètres privés, avec les nouveaux instruments, les nouvelles méthodes de levé et les nouvelles méthodes de report dont l'usage et l'application sont prévus par l'instruction fédérale du 18 octobre 1927.

Ce cours répondait certainement à un besoin réel, puisqu'on y a compté 88 participants, dont les quatre géomètres cantonaux de la Suisse romande.

Le lieu d'expérience choisi était la commune de Renens, actuellement en rénovation, dont le territoire, mi-urbain et mi-campagne, se

prêtait admirablement à la distinction des zones soumises aux différentes méthodes de levé.

Le cours débuta par une allocution de bienvenue et un examen rétrospectif des différents instruments et méthodes de levé, de M. le Dr. Ls. Hegg, Directeur du cadastre du canton de Vaud.

Puis, M. Baltensperger, Inspecteur fédéral du cadastre, commenta, article par article, les dispositions de l'instruction fédérale du 18 octobre 1927, et développa les explications précieuses que cette instruction contient à chaque innovation.

Ensuite, M. L. Diday, géomètre officiel à la Direction du cadastre, fit une causerie instructive et détaillée des nouveaux instruments et de leur application aux nouvelles méthodes de levé. Il signala les caractéristiques essentielles de chacun des théodolites Wild, Kern-Aregger et Bossard-Zeiss, et prépara par des explications nombreuses au manie-ment de ces instruments prévu pour le jour suivant.

M. Diday s'étendit également sur la confection des croquis d'abornement, la préparation et l'établissement du canevas polygonométrique, la confection des croquis de levé, le nombre et la nature des mesures de contrôle, les tolérances admises, les formulaires nouveaux, etc., etc. En ce qui concerne la polygonation, il établit que l'utilisation de la mesure optique des distances a pour conséquence, sur celle de la méthode actuelle, soit une diminution du nombre des points polygonaux, soit une diminution du coût d'établissement du point.

En ce qui concerne les mesures de contrôle, il établit les limites à partir desquelles l'une ou l'autre méthode est la plus avantageuse et doit être employée.

Ces conférences et exposés ont été fort goûtés des participants qui remercièrent les orateurs par des applaudissements bien mérités.

Puis ce fut, par groupes, l'examen, l'étude et l'application des instruments théodolites et mires, qui avaient été disposés sur le terrain avec des distances connues. Ensuite, ce fut l'étude et la discussion des deux réseaux de polygones et leur comparaison sur le terrain lui-même.

Enfin, chacun put se rendre compte de la méthode de levé du détail et de l'utilisation des formulaires, par le stationnement sur un point de polygone.

A l'occasion de ces exercices, des discussions nombreuses et intéressantes furent soulevées et des explications demandées auxquelles les chefs de groupes répondirent toujours avec beaucoup d'obligeance.

En constatant le succès de ce cours d'introduction, il nous reste à remercier chaleureusement la Direction du cadastre du canton de Vaud et ses distingués collaborateurs de sa parfaite organisation, les dévoués chefs de groupes pour leur patience inlassable et leur bonne volonté et enfin la Municipalité de la commune de Renens pour sa charmante attention.

*Ch. Roesgen.*

## Ostschweizerischer Geometerverein.

Am 24. März fand sich der Ostschweizerische Geometerverein im Restaurant „zur Kaufleuten“ in St. Gallen zu seiner 23. Hauptversammlung zusammen. Anwesend waren 23 Kollegen. Der Präsident, Kollege Allenspach in Gossau, eröffnete die Versammlung mit einem kurzen Begrüßungswort und schritt zur Abwicklung der Traktandenliste. Das vom Sekretär, Grundbuchgeometer A. Schmid in Niederurnen verlesene Protokoll der bei Anlaß der St. Galler Ausstellung am 1. Oktober 1927 stattgehabten Herbstversammlung wurde unter Verdankung genehmigt.

Gemäß dem vom Vorsitzenden verfaßten und verlesenen Jahresbericht beträgt der Mitgliederbestand unserer Sektion auf Ende 1927 38.